

SEEG/Desserte en eau potable à Libreville de juillet à septembre

Un plan d'alternance pour palier la baisse du niveau d'eau

Rudy HOMBENET A.
Libreville/Gabon

SAISON sèche rime avec baisse du niveau d'eau dans les différentes rivières exploitées par la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). En effet, de juillet à septembre, s'installe le phénomène de stress hydrique un peu plus corsé.

C'est pour en faire le constat que la SEEG a organisé une visite de presse, hier, sur ses installations de Ntoun. Sortie au cours de laquelle le directeur Eau Estuaire, Philippe Nlome Nze, et son équipe ont décliné les stratégies mises en place pour pallier ce phénomène qui affecte considérablement les consommateurs.

Sur place, les journalistes ont effectivement constaté l'impact de la baisse du niveau d'eau sur l'ensemble des rivières alimentant les réservoirs et les turbines hydrauliques de la SEEG. Les rivières Mbè, Saza et Meba ou même la Nzeme ont effectivement subi une diminution de leur volume d'eau. Une problématique qui a pour corollaire la diminution du précieux liquide distribué par la SEEG.

Pour y remédier, "la SEEG procède à des manœuvres



Les techniciens de la SEEG expliquant le phénomène...



...comme ici à Ntoun, précisément à la Nzeme.

de vannes sur le réseau suivant un programme établi par ses équipes techniques. Cette opération consiste à alterner la distribution d'eau dans les quartiers en manque d'eau". Une solution temporaire qui s'écoulera jusqu'à la fin de la période d'étiage et permettra aux différentes zones

impactées de disposer du précieux liquide par intermittence.

"La ville de Libreville est alimentée par deux ressources : les eaux de surface et les eaux souterraines. Les eaux de surface sont les rivières, et celles souterraines sont des forages. En temps normal nous avons une pro-



...de baisse du niveau d'eau dans les rivières...



Des efforts sont consentis, comme ici, pour améliorer la production et la desserte en eau.

duction de près de 230 000 mètres cubes par jour, soit 15% d'eau souterraine. En saison sèche nous connaissons une diminution des dé-

bits d'eau des rivières qui alimentent les usines de traitement de Ntoun. Cette diminution d'eau de rivières encore appelée étiage nous

occasionne des baisses de production", a expliqué à la presse le directeur Eau Estuaire de la SEEG.

Il a poursuivi en disant qu'actuellement "il y a une production de 20 .000 mètres cubes/j. Ce qui représente à peu près 10% de baisse de production". C'est ce qui pourrait justifier, selon lui, "les perturbations du réseau d'eau de Libreville, car cette baisse de production entraîne de facto des baisses de pression et quelques manques d'eau sur le réseau de Libreville et généralement sur les points les plus éloignés, et les points situés sur des hauteurs".

La SEEG aurait également pris certaines mesures d'accompagnement de cette pénurie d'eau. Au nombre desquelles la réduction de perte en eau qui passe par la détection et la réparation des fuites dans différents endroits de la ville. Et pour une meilleure efficacité de l'opération, les responsables de la SEEG invitent les populations à signaler toutes fuites constatées sur la voie publique, les bornes fontaines ouvertes ou tout autre événement au numéro vert 8586.

Justice/Les conséquences de la grève des greffiers et des magistrats sur le Barreau du Gabon
Le bâtonnier appelle à l'intervention du Garde des Sceaux

AEE
Libreville/Gabon

LE bâtonnier intérimaire, Norbert Issialh, a été reçu en audience hier par le ministre d'État en charge de la Justice, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou. Objet de cette visite: les grèves des magistrats et des greffiers qui, selon lui, ont paralysé l'activité des avocats et porté un coup sérieux à leurs finances.

Me Issialh a donc attiré l'attention du Garde des Sceaux afin que des dispositions soient prises. « Lorsque les magistrats et les greffiers sont en grève, les avocats sont en chômage technique et ont des difficultés à faire fonctionner leurs cabinets et à payer leurs personnels. Or, à pareil moment, il faudrait assurer une continuité de l'État, un service minimum qui permettra aux uns et aux autres de trouver leur compte », a-t-il expliqué.



Le bâtonnier intérimaire, Norbert Issialh (extrême droite), au terme de sa rencontre avec le Garde des Sceaux, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou (cravate rouge), hier à Libreville.

Au sortir de cette rencontre, Me Issialh s'est montré optimiste. « Le ministre nous a écoutés, il a pris conscience de la situation puis nous a donné son point de vue sur cette situation. Des dispositions seront désormais prises, nous a-t-il as-

suré, afin de ne plus attendre le dernier moment d'une grève pour réagir, afin de donner satisfaction aux revendications des uns et des autres et que la grève cesse le plus tôt possible », a souligné le bâtonnier.

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

(Portant paiements des cotisations Sociales)

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) rappelle aux employeurs que, conformément à l'article 29 alinéa 1 de la loi N°6/75 du 25 Novembre 1975 portant Code de Sécurité Sociale, les paiements des cotisations Sociales par chèques ou espèces s'effectuent aux guichets de ses Directions Régionales et Agences les jours ouvrés, en contrepartie d'une quittance délivrée à cet effet.

Cette quittance constitue la preuve du paiement, en cas de survenance d'une éventuelle contestation.

Par ailleurs, tout paiement par virement bancaire se fait au crédit du compte BGFI Bank N° 40003 04100 00006600101 35.

Fait à Libreville, le 10 JUIL, 2018

Le Directeur Général

Dr. Nicole ASSELE

1432
01 79 73 06

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'indépendance • B.P. : 04 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 79 64 23
www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel